

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°28/2026

Objet :

**Commission
Communale Impôts
Directs**

**Certifié exécutoire
par le Maire, le**

31 MARS 2026



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 27 mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Eugène DELAMBRE, en suite de convocation en date du 23 mars 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Eugène DELAMBRE, Catherine ACCART, Bruno VIENNE, Magalie BOUTEMY, Manuella BERNASINSKI (arrivée à 19h19), Arnaud BARBET, Nathalie BISSETTE, Juliette DUNAJSKI, Luc ADAMS, Juliette PETIT, Laurent DHE, Fiona HERENT, Ghislaine LEMAIRE, Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Virginie THERLIER.

Absents excusés : Bernard FIEF, Benjamin DALLE, Jules VARLET.

Procurations :

Bernard FIEF donne procuration à Bruno VIENNE

Benjamin DALLE donne procuration à Luc ADAMS

Jules VARLET donne procuration à Eugène DELAMBRE

Secrétaire : Catherine ACCART

La séance ouverte, Monsieur DELAMBRE informe qu'il convient d'élire les membres de la commission « Impôts Directs » (CCID).

Sur sa proposition, sont désignés :

Elus :

Catherine ACCART, Bruno VIENNE, Magalie BOUTEMY, Bernard FIEF, Benjamin DALLE, Nathalie BISSETTE, Arnaud BARBET, Juliette DUNAJSKI, Luc ADAMS, Laurent DHE, Manuella BERNASINSKI, Anne-Marie BARBIER.

Non élus :

Laury FLIPPE, Denis FAY, Jérémy GOLOMBEK, Franck LAHARGUE, Amandine LEROY, Florence FICHEUX, Bernard HOURIEZ, Raynald LEPOIVRE, Nathalie PRUVOST, Marie-José BOTTE, Rémi VANSIMAES, Sébastien CAGIN.

A l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée valide les membres ci-dessus nommés.

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 062-216201814-20260327-D28_2026-DE

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT
SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Maire,
Eugène DELAMBRE

